

**COMITE DIRECTEUR DU 08 AU 10 NOVEMBRE 2019**  
**RELEVÉ DE DECISIONS**

- **Handi Pétanque** : la signature de la convention liant la FFPJP représentée par notre Président, avec la FFH (Fédération Française Handisport) représentée par sa Présidente Guislaine WESTELYNCK, a eu lieu dans les locaux de la fédération ce Vendredi 8 Novembre 2019.
- **Centre National de la FFPJP** : un avis favorable est donné au lancement d'une pré-étude obligatoire à Cabriès (13).
- **CNC Jeunes** : il n'y aura plus que 2 ententes autorisées au lieu de 3 pour constituer une équipe à compter de 2020.
- **Discipline** : le comité directeur valide la proposition de la commission de discipline d'augmenter les sanctions financières et la durée des suspensions. Le code de discipline et le règlement disciplinaire feront l'objet de la mise à jour relative.
- **CDF Tir de Précision** : les modalités concernant l'organisation des qualificatifs départementaux et régionaux ont été définies et seront expédiées aux CD et CR avec le compte-rendu du Comité Directeur de Novembre.
- **Coupe de France** : les sites retenus pour les 1/16 et 1/8 de finale sont : Bassens (33), Lecussan (65), Illzach (68), Grande Synthe (59), Pont à Mousson (54), Valence (26), Sedan (08), St Jean de Ruelle (45).
- **Concours Nationaux** : l'autorisation de terminer les 3 parties de poules avec reprise à 15h00 actuellement en vigueur dans les Nationaux, Internationaux, Supranationaux et Evènementiels sera obligatoire à partir de 2021.

Dès 2020 et à titre d'expérimentation, le comité directeur autorise les organisateurs de Nationaux, Internationaux, Supranationaux, le souhaitant, à ne pas indemniser la sortie de poules. Cela devra obligatoirement être noté sur l'affiche de l'organisateur. Un point sera fait par le GT des Nationaux en fin d'année 2020.

- **Concours « jeunes »** : il est rappelé aux CD qu'il est urgent de renvoyer le calendrier des compétitions jeunes à la fédération.